



Pour diffusion immédiate
CNW Code 66
Hebdomadaires régionaux de Lanaudière

Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125 L'audience publique se poursuit le 3 mars 2026

Québec, le 9 février 2026 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Georges Lanmafankpotin, président, et de Pierre Benoit, commissaire, annonce le début de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable à compter du 3 mars 2026.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne, municipalité, organisme ou groupe de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le projet. Il sera possible également de résumer son opinion devant la commission.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le 3 mars 2026 à 19 h au Sentier de l'Érable, au 440, rang Montcalm à Sainte-Julienne, aussi en direct sur le site Web;
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue par écrit sont offertes. Il est aussi possible de s'inscrire pour présenter verbalement une opinion à la commission. Tous les détails sont sur la page Web du dossier;
- La commission remettra son rapport au ministre responsable de l'Environnement, au plus tard le 2 juin 2026. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants;
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Site Web du BAPE;
 - Centre de consultation situé à la Bibliothèque Gisèle-Paré, située au 2550, rue Eugène-Marsan, à Sainte-Julienne (version papier et accès Web).

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment transmettre un point de vue?](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



Source :
Véronique Beaulieu, conseillère en communication
581 925-0654 | 1 800 463-4732
sainte-julienne-route125@bape.gouv.qc.ca